Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 059-215905142-20260212-2026073-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON DE
FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 Février 2026

NOMBRE

L'an deux mil vingt-six, le douze février,

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josiane SULECK, Maire.**

23 Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, Mme MOUTON Christine, M. FOUQUET Gérard, Mme PIERARD Sophie, M. PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, ~~Mme POTTIER Marie-Claude,~~ M. TAVERNE Sébastien, ~~Mme TOUATI Leïla,~~ M. GERMAIN Frédéric, Mme VERIE Nathalie, ~~Mme DUBOIS Brigitte,~~ M. LECERF Johan, Mme CUSSENOT Suzanne, M. LECOCQ Pierre-François, Mme TAQUET Amandine, Mme LABROY Christine, Mme DEVOS Carole, M. HASSELIN Bernard, Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie~~, Mme LEBEGUE Nathalie, M. LA GUERCHE Yves, Mme BAILLY Christel.

De votants

26 Excusé(e)s avec pouvoir : Mme DUBOIS Brigitte pouvoir à M. LA GUERCHE Yves, Mme POTTIER Marie-Claude pouvoir à Mme SULECK Josiane, Mme TOUATI Leïla pouvoir à M. LEBLANC Jean-Pierre.

2026/073

DETERMINATION DE LA REMUNERATION DES AGENTS CONTRACTUELS RECRUTES DANS LE CADRE DES CENTRES AERES 2026.

Un scrutin a eu lieu, Mme VERIE Nathalie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que la convocation du Conseil a été faite le 5 Février 2026.

Dans le cadre de l'ouverture du centre de loisirs sur les périodes des petites et grandes vacances scolaires 2026, il y a lieu de fixer le montant des rémunérations des animateurs.

Il est proposé de fixer la rémunération des animateurs telle que ci-dessous :

FONCTION	GRADE FILIERE ANIMATION	ECHELON	INDICE
Directeur	Animateur Territorial	12ème échelon	IB 563 IM 482 (2372.78€)
Animateur Titulaire BAFA	Adjoint d'animation de 2ème classe	11ème échelon	IB 432 IM 387 (1905.12€)
Animateur Stagiaire BAFA	Adjoint d'animation de 2ème classe	6ème échelon	IB 378 IM 371 (1826.35€)
Animateur Non diplômé	Adjoint d'animation de 2ème classe	1er échelon	IB 367 IM 366 (1801.73€)

La rémunération sera calculée en fonction du nombre de jours assurés et au prorata du temps de travail. Elle peut se trouver modifiée par des augmentations, soit des traitements des fonctionnaires, soit des taux de cotisations sociales ou des bases forfaitaires de cotisations qui demeurent à la charge du personnel.

Il est également proposé :

- **de fixer** le nombre de jours de préparation des centres de juillet et août à 3 demi-journées chacun,
- **de fixer** à 40 euros la ½ journée de préparation,

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 059-215905142-20260212-2026073-DE

- **de fixer** à 60 euros la nuitée pour les animateurs qui participent aux veillées sur site et /ou camping de juillet.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur PELERIAUX Fabrice, adjoint aux écoles, centres aérés et cantine scolaire.
Après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** par 26 voix Pour,

- **Fixe** la rémunération des agents recrutés dans le cadre des centres aérés 2026 comme ci-dessus.
- **Fixe** le nombre de jours de préparation des centres de juillet et août à 3 demi -journées chacun,
- **Fixe** à 40 euros la ½ journée de préparation,
- **Fixe** à 60 euros la nuitée pour les animateurs qui participent aux veillées sur site et /ou camping de juillet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

Fait à Rousies le 12 Février 2026.

La secrétaire de séance,

Nathale VERIE, conseillère municipale.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

La présidente de séance,

Josiane SULECK, Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication